



**REGLEMENT TECHNIQUE PATINAGE ARTISTIQUE
POUR LA ZONE NORD OUEST ET CALENDRIER
(LIGUES DE BRETAGNE, PAYS DE LOIRE, NORMANDIE)
SAISON 2021-2022 (V23)**

(extrait du cahier des charges portant sur l'organisation
d'une compétition régionale de patinage artistique)

Article 35 :

Le règlement technique de la compétition pour les national 1, national 2, fédérale 1, fédérale 2, suit le règlement national des compétitions de patinage artistique¹.

Article 36 :

Le règlement technique de la compétition pour les adultes suit le règlement national des compétitions de patinage artistique.

Article 36bis :

Les contenus techniques des programmes prenant en compte le socle commun patinage artistique / danse sur glace sont réglementés par les commissions sportives nationales de patinage artistique et de danse sur glace ; elles s'appliquent obligatoirement aux catégories : Bambis, Poussins et [Benjamins](#).

Au delà, le règlement technique de la zone nord ouest s'applique pour les catégories R2 Minimes, R1 minimes, R2 novices/juniors, R1 Novices, R1 Juniors seniors.

Le tableau de progression (âge et catégorie) est annexé au présent.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au présent règlement R1 et R2 et Handi, les dispositions générales et les dispositions techniques relatives aux compétitions du règlement international ISU sont applicables

Article 37 :

Pour le régional 1 (**R1**), le règlement suivant a été adopté par les trois ligues de la zone nord-ouest :

Catégories	Test maximum	Contenu	Temps
MINIMES Né entre le 01/07/07 et le 30/06/10 (- de 13 ans)	Préliminaire	Minimes R1 : (Programme Novice Basic)	2'30 +/- 10secondes
NOVICES Né entre le 01/07/2005 et le 30/06/2007 (- de 15 ans)	Préliminaire	Novices R1 : (Programme Novice Basic)	2'30 +/- 10secondes

¹ - Règlement "book" édité par la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique.

JUNIORS / SENIORS Né avant le 01/07/2005 (+de 15 ans)	Préparatoire ou PN5	Juniors/seniors R1 : (Programme Novice Basic)	2'30 +/- 10secondes
---	------------------------	--	---------------------------

Remarques : - Un saut ne peut être exécuté que 2 fois

- Une combinaison est constituée de 2 sauts maximum
- Déduction pour une chute : 0,50 pts
- Nombre de tours minimum requis pour les pirouettes :
 - o 3 tours minimum par pied pour une pirouette 1 position avec ou sans changement de pied
 - o 2 tours minimum par position pour une pirouette combinée sans changement de pied (6 tours minimum)
 - o 2 tours par position et 3 tours par pied minimum pour une pirouette combinée avec changement de pied
- Surclassement en catégorie autorisé

Le jugement des composantes: - Skating skills
 - Performance

Facteur pour les dames et messieurs : 2,5

Possibilité de passage de médaille Novice Basic, Novice intermédiaire, novice advanced en catégorie OPEN. Pour les catégories OPEN, il n'y aura pas de classement ni de podium.

Le règlement R1 de la Zone nord ouest tient compte des recommandations inscrites dans le règlement national du patinage artistique.

Article 38 :

Les clubs hors zone nord-ouest inscrits dans l'une des compétitions régionales de la zone, sont invités à se conformer au présent règlement Régional.

Article 39 :

Pour le régional 2 (R2), le règlement suivant a été adopté par les trois ligues de la zone ouest . Il se divise en :

Catégories	Test	Contenu	Temps
MINIME Nés entre le 01/07/07 et le 30/06/10	PN4 max. (sans préliminaire)	R2-Minimes : - 4 éléments sauts maxi (axel et double interdit) dont 2 combinaisons maxi - 2 pirouettes maximum de nature différente (abréviations différentes), entrée sautée interdite, base value maximum, changement de pied interdit - 1 séquence de pas base value maximum	2'30 +/- 10 secondes
MINIME Nés entre le 01/07/07 et le 30/06/10	PRELIMINAIRE (avec préliminaire obtenue après le 01/07 de la saison en cours)	R2-Minimes : - 4 éléments sauts maxi (axel et double interdit) dont 2 combinaisons maxi - 2 pirouettes maximum de nature différente (abréviations différentes), entrée sautée interdite, base value maximum, changement de pied interdit - 1 séquence de pas base value maximum	2'30 +/- 10 secondes
NOVICES / JUNIORS nés avant le 30/06/2007	PN5 max. (sans préliminaire)	R2-Novices/juniors : - 4 éléments sauts maxi (double interdit) dont 2 combinaisons ou séquences maxi - 2 pirouettes maximum de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée avec ou sans changement de pied, niveau 1 maximum - 1 séquence de pas niveau 1 maximum	2'30 +/- 10 secondes

Remarques :

- Une combinaison est constituée de 2 sauts maximum
- Déduction pour une chute : 0,50 pt
- Un saut ne peut être exécuté que 2 fois
- Nombre de tours minimum requis pour les pirouettes :
 - * 3 tours minimum par pied pour une pirouette 1 position avec ou sans changement de pied
 - * 2 tours minimum par position pour une pirouette combinée sans changement de pied (6 tours minimum)
 - * 2 tours par position et 3 tours par pied minimum pour une pirouette combinée avec changement de pied
- Le jugement des composantes :
 - Skating skills
 - Performance
- Facteur pour les dames et messieurs : 2,5

Possibilité de passage de médaille préliminaire en catégorie OPEN. Pour les catégories OPEN, il n'y aura pas de classement ni de podium.

Le règlement R2 de la Zone nord ouest tient compte des recommandations inscrites dans le règlement national du patinage artistique (page 38).

Les patineurs de la catégorie SENIOR, nés avant le 01/07/2001 concourent pour la catégorie ADULTES.

Les patineurs R2 titulaires de la médaille préliminaire après le 1^{er} juillet de la saison en cours ont le choix de rester dans la filière R2 ou de demander leur montée en filière R1. Aucun retour à la filière R2 ne sera possible. Cette déclaration de changement de filière se fait **obligatoirement** par mail adressé auprès des trois comptables officiels suivants :

- Francis AUGER, havreacpa@orange.fr
- Jean-Marie MASSOT, jm.massot@free.fr
- Christelle SOTTEAU, caronchristelle6653@neuf.fr

Une inscription en R1 empêche automatiquement un retour dans la filière R2.

Article 39-2

Il est envisagé de créer dans le cadre des règlements techniques de la zone nord ouest une compétition top jump et top spin. Les bases réglementaires et organisationnelles sont les suivantes :

- Inscriptions par niveau et non par âge.
- Score et jugement identique à celui des programmes (Scale of Value + GOE).
- Top Jump jugé sur 4 sauts différents :
 - 1 saut de carre
 - 1 saut piqué
 - 1 saut type Axel
 - 1 combinaison de sauts
- Top Spin jugé 3 pirouettes différentes et divisé en deux catégories :

Catégorie 1 :

- 1 pirouette une position
- 1 pirouette combinée sans changement de pied
- 1 pirouette au choix

Catégorie 2 :

- 1 pirouette une position avec entrée sautée
- 1 pirouette combinée avec changement de pied
- 1 pirouette au choix

- Deux essais pris en compte

- Composition du jury (identique pour les 2 épreuves) : 1 TS, 1 TC, 3 juges dont 1 JA, 1 DVRO et 1 comptable.

→ Possibilité de s'inscrire à 1 ou 2 épreuves (Top Jump et/ou Top Spin).

Les modalités d'organisation seront à approfondir au cours d'une réunion spécifique entre les personnes concernées.

Article 40 :

Les clubs hors zone nord-ouest inscrits dans l'une des compétitions régionales de la zone, sont invités à se conformer au présent règlement R2

Article 41 :

Les compétitions handisport sont ouvertes à toute personne présentant une déficience motrice ou visuelle ou auditive ou mentale. A défaut de dispositions spécifiques prévues au présent règlement, les dispositions générales et les dispositions techniques relatives aux compétitions du règlement international ISU sont applicables.

La durée de chaque programme est de 2'10 maximum

Les programmes de Handisports de patinage artistique individuel seront jugés sur la base des deux composantes Skating Skills et Performance puis sur les éléments techniques.

Le facteur de chaque composante est de 1.0.

Les programmes de Handisports de patinage artistique individuel sont des programmes libres qui doivent inclure des éléments de patinage libre, tels que des sauts, des pirouettes, des pas et autres mouvements de liaison, exécutés avec un minimum de patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le patineur.

- Au moins un (1) et maximum 4 saut(s) simple(s) (tous les sauts simples sont autorisés).
- 2 combinaisons et séquences de deux sauts maximum sont autorisées.
- Au moins une (1) et maximum deux (2) pirouettes.

Tout élément technique exécuté en sus sera ni comptabilisé, ni déduit.

Une déduction de 1.0 sera appliquée par élément obligatoire non réalisé (saut ou pirouette) manquant. Une déduction de 0,5 point par chute sera appliquée mais pas de pénalité pour des éventuels appuis.

Le programme doit être articulé autour des compétences de patinage plutôt qu'autour de mouvement de non- patinage.

ANNEXE 3 : Calendrier des compétitions en ZNO saison 2021-2022

LIGUE	LIEU	DATE	NATURE	PRIORITE	MEDAILLES
NORMANDIE	LOUVIERS	28-29/08/2021	Coupe Régionale	R1, R2, SC, F2, F1, AD, HAN	Préliminaire à pré-bronze
NORMANDIE	CAEN	16-17/10/2021	Coupe Régionale	R1, R2, SC, F2, F1, AD, HAN	Préliminaire à pré-bronze
NORMANDIE	ROUEN	20-21/11/2021	Tournoi Fédéral	F1-F2	Préliminaire à vermeil
NORMANDIE	LOUVIERS	04-05/12/2021	TDF B5	N1 et N2	Préliminaire à Grande Or
BRETAGNE	LANGUEUX	12/12/2021	Coupe Régionale Triskell	R1, R2, SC, F2, F1, AD, HAN	Préliminaire à pré-bronze
PAYS DE LOIRE	CHOLET	05-06/02/2022	Coupe régionale Perceneige	R1, R2, SC, F2, F1, AD, HAN	Préliminaire à pré-bronze
NORMANDIE	CAEN	26-27/02/2022	Sélection ZNO	D1 D2 D3	Préliminaire à vermeil
			Coupe Régionale	R1 R2 SC, AD HAN	
PAYS DE LOIRE	CHOLET	05-06/02/2022	Coupe Régionale	R1, R2, SC, F2, F1, AD, HAN	Préliminaire à pré-bronze
NORMANDIE	LE HAVRE	02-03/04/2022	Critérium national	F1 F2	Préliminaire à Grande Or
PAYS DE LOIRE	??	??/??/2022	Tournoi Fédéral	F1-F2	Préliminaire à vermeil
NORMANDIE	ROUEN	23-24/04/2022	Championnat de Normandie	Toutes filières	Préliminaire à Vermeil
PAYS DE LOIRE	ANGERS	??/??/2022	Championnat Pays de Loire	Toutes filières	Préliminaire à Vermeil
NORMANDIE	DIEPPE	08/05/2022	Coupe Régionale	AD HAN R1 R2 SC	Préliminaire à pré-bronze
BRETAGNE	RENNES	01/05/2022	Chpt Bretagne	Toutes filières	Préliminaire à Vermeil